

Communiqué de presse

Le cabinet Scotto & Associés assiste Qatar Luxury Group dans le cadre de la prise de contrôle du groupe Le Tanneur

Paris, le 18 mai 2011. Qatar Luxury Group (QLG), par l'entremise de sa filiale à 100% la société Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. (QLGF), a conclu l'acquisition auprès du groupe familial Descottes, du fonds D&P PME IV et de la société Saint Germain Participations de l'ensemble de leurs titres de la société Le Tanneur & Cie, représentant 52,73 % du capital et 52,60 % des droits de vote (sur une base totalement diluée) de la société cotée sur Eurolist Paris. L'opération a été conclue pour un prix par action de 6,51 €.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'acquéreur déposera dans les prochains jours un projet d'offre publique d'achat (OPA) portant sur le solde du capital social de la société.

Le groupe Le Tanneur est un acteur essentiel du marché de la maroquinerie qui a su allier la créativité à la tradition du travail du cuir grâce notamment à un savoir-faire centenaire. Le groupe Le Tanneur crée, fabrique et distribue deux marques à l'histoire très riche : Le Tanneur et Soco. Le groupe Le Tanneur fabrique également des produits pour les grands noms du luxe français sur son site de production corrézien de Bort-les-Orgues. En 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires global de 57,3 millions d'euros.

Le cabinet Scotto & Associés conseille Qatar Luxury Group dans le cadre de cette première opération en France : Jean-François Louit, accompagné de Caroline Lan sont intervenus sur l'ensemble des aspects corporate et boursier et Myriam de Gaudusson dans le cadre du processus d'information-consultation des organes représentatifs du personnel. Qatar Luxury Group est également conseillé par le cabinet Lalive in Qatar LLP (Georges Racine et Nicolas Leroux).

Par ailleurs, le cabinet Veil Jourde (Georges Jourde, Géraud Saint Guilhem et Antoine Ricol) conseille le groupe familial Descottes, actionnaires et dirigeant du groupe.

Enfin, le cabinet La Garanderie & Associés (Dominique de la Garanderie) conseillait Le Tanneur sur les aspects de droit social.

Contact Cabinet :

Jean-François Louit

Tel : +33 (0) 1 83 92 38 38

www.scotto-associes.com

Contacts Presse :

Anne Bassi

Tel : + 33 (0) 1 40 46 07 27/ + 33 (0) 6 08 86 77 07

E-Mail : a.bassi@sachinka.com

www.sachinka.com

Bernard Sirven

Tel : + 33 (0)1 71 16 19 12/ + 33 (0)6 09 95 52 81

E-Mail: bsirven@capmot.com

www.capmot.com

Boutique corporate haut de gamme et indépendante, Scotto & Associés accompagne les dirigeants, managers et entrepreneurs, leurs sociétés (cotées ou non) ainsi que les groupes et investisseurs familiaux. Le cabinet compte une trentaine d'avocats et juristes dédiés aux principales opérations corporate, à la fiscalité et aux questions de droit social.